

28 jours de congés paternité

1er juillet 2021, le congé paternité passe de 14 à 28 jours. Quelles conséquences ? Quels espoirs ?

Depuis 1909 les femmes ont droit à des congés maternité. Celui-ci a évolué progressivement autant en durée qu'en terme de maintien de salaire. Aujourd'hui il est destiné à prévenir la pénibilité de concilier un emploi avec la fatigue de la grossesse, de l'accouchement ou de la gestion d'un nourrisson. Il s'agit aussi d'un enjeu de santé pour le bébé : diminution des risques de fausses couches, renforcement du lien mère / enfant, allaitement naturel... Le père n'était, jusqu'il y a peu, pas pris en compte dans l'équation.

I Pourquoi proposer des congés paternité ?

L'implication des pères auprès des nourrissons.

Dans l'introduction, il est dit que le congé maternité favorise le lien mère enfant. De la même façon, le congé paternité permet au nouveau père d'être présent aux premiers jours de l'enfant, de passer du temps avec lui, de créer le lien de confiance et d'amour.

Le congé paternité est aussi la reconnaissance de la sensibilité des hommes. Les pères aussi prennent plaisir à porter, à s'occuper et à jouer avec leur nouveau-né.

Un des apports du congé paternité, est que les deux parents étant présents autour du nourrisson, ils peuvent tout deux faire l'apprentissage des soins nécessaires au bébé. Il n'y a plus ainsi de décalage « organisé par la société » des savoir-faire. Par la suite l'habitude du partage des soins pourra plus facilement perdurer.

L'accueil d'un nouvel enfant dans une famille est toujours un chamboulement auquel le père aussi doit faire face. Les bébés qui pleurent, les aînés qui sollicitent deux fois plus d'attention qu'avant... Heureusement papa est là lorsqu'il a un congé. Et lui aussi est fatigué.

Pour finir je parlerai de l'influence du congé paternité sur le couple. Je viens déjà d'expliquer qu'il permet de la solidarité dans le partage des tâches et de la fatigue. Il offre aussi un temps au couple pour se retrouver et faire des choses ensemble à un moment où tout semble tourner autour du seul bébé.

L'égalité de carrière entre hommes et femmes.

Embaucher une jeune femme, c'est toujours prendre le risque qu'elle s'arrête le temps d'un congé maternité. Ce n'est pas toujours une option acceptée par les employeurs qui pourraient pour cela préférer un homme aux postes stratégiques. Le congé paternité a ainsi dans ses objectifs de contrebalancer l'idée qu'il y aurait « moins de risque » avec un homme.

Par ailleurs, il est fréquent que les femmes soient plus impliquées dans le soins aux enfants et soient moins disponibles pour l'entreprise qu'un conjoint ou qu'un adulte sans enfant. Le congé paternité, en incitant les hommes à prendre part dès le début à l'éducation du bébé, peut permettre par la suite que le père soit plus présent et plus impliqué auprès de son enfant. L'objectif du congé paternité est ici de

grignoter le cliché de la maman qui « s'occupe de tout » et du papa qui travaille : Papa aussi peut prendre plaisir à s'occuper des devoirs pendant que maman travaille.

Il Proposer ou imposer des congés paternité ?

Les congés paternités rentrent progressivement dans les mœurs. Alors est-il nécessaire de les imposer ? Il me semble que les imposer est une façon de mettre à l'abri le salarié vis-à-vis de la pression que peut plus ou moins subtilement exercer son entreprise pour qu'il y renonce. C'est aussi un moyen de lutte pour l'implication des hommes dans les tâches familiales et contre la discrimination au travail. Personne ne demande si on doit imposer ou proposer au salarié d'avoir des congés payés, éventuellement on autorise des aménagements dans la façon de les prendre. Il me semble qu'il devrait en être de même lors de la naissance / adoption d'un enfant.

Nathalie Wienin – psychologue du travail